



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 28 octobre 2019 à 18 h 30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Joannie Langlois	Conseillère	siège no 1
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Christiane Guillemette	Conseillère	siège no 5
Mme Annie Gauthier	Conseillère	siège no 6

Absente : Mme Lorraine Doucet-Dion	Conseillère	siège no 2
Mme Line Giasson	Conseillère	siège no 3

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice-générale.

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Chemins
 - 4.1 Ouverture des soumissions déneigement des rangs
4. Divers
5. Période de questions
6. Fermeture de l'assemblée

2019-10-234

IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉ

3. Chemins

3.1 Ouverture des soumissions déneigement des rangs

ATTENDU QUE nous sommes allés en appels d'offres à trois reprises et avons approchés huit entreprises pour le déneigement de nos rangs sur une distance de 22.18 kilomètres;

ATTENDU QU' un seul soumissionnaire a déposé une offre;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Jean-Guy Roy Entrepreneur Inc. au montant de 48,241.50 pour l'année 2019-2020 et 49,905.00\$ pour l'année 2020-2021, ces montants sont avant taxes;

ADOPTÉ



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2019-10-236


4. Divers

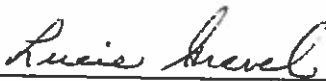
5. Période de questions

6. Fermeture de l'assemblée

Mme Joannie Langlois propose la fermeture de l'assemblée. Il est 18 heures 55.

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, maire


Lucie Gravel, directrice-générale